

19 nov 2010 -14:38

Appartient à [Conseil des ministres du 19 novembre 2010](#)

Conseil consultatif des bourgmestres

Prolongation des mandats des membres du Conseil consultatif des bourgmestres

Prolongation des mandats des membres du Conseil consultatif des bourgmestres

Sur proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui prévoit que les membres actuels du Conseil consultatif des bourgmestres continuent à siéger jusqu'à ce que le nouveau gouvernement puisse procéder à leur renouvellement. Les mandats des membres actuels étaient arrivés à échéance le 15 juin dernier.

Cette disposition transitoire modifie l'arrêté royal du 23 mai 2007 désignant les membres du Conseil consultatif des bourgmestres.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>